

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2014-2015

La Libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire.

Sélection de documents filmés de l'Ina

blogs.ina.fr/edu/2014/10/21/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-2014-2015/



Les Actualités Françaises

Buchenwald, mai 1945

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2014-2015

La Libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire.

Présentation

Depuis 2010, l'Institut national de l'audiovisuel et le Concours National de la Résistance et de la Déportation ont engagé un partenariat afin de mettre à disposition des élèves préparant le concours des documents audiovisuels issus des fonds d'archives de l'Ina.

Les équipes de l'Ina et celles de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ont sélectionné et documenté une quinzaine de documents issus des fonds de presse filmés de l'Ina.

Les Actualités Françaises produisaient un journal hebdomadaire d'environ 20 minutes diffusé dans les salles de cinéma avant le film.

Le corpus donne à voir les « sujets » montés dans ces journaux et quelques rushes non utilisés à l'époque.

Témoins des événements qui ont marqué les années 1945 et 1946, ces documents constituent autant de sources pour l'histoire qui viennent enrichir les archives écrites et iconographiques mises à disposition par les autres partenaires du concours, que l'on retrouve dans le dossier pédagogique préparatoire :

<http://fondationdeportation.wordpress.com/2014/09/18/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-2014-2015/>

et sur le site portail <http://www.cndp.fr/cnrd/>

Nous ne saurions trop insister au regard de la dureté des images de la nécessité de l'accompagnement que doivent assurer les enseignants.

Ces documents pourront être visualisés librement en classe, à domicile ou au CDI sous la responsabilité du professeur encadrant les travaux du concours.

Ils peuvent être utilisés dans les travaux audiovisuels à condition d'en faire la demande (élève et enseignant) auprès de l'Ina.

Contact : Sophie Bachmann, sbachmann@ina.fr

La découverte des camps nazis

AFE00000618

Rush non diffusé

Les troupes russes libèrent le camp d'Oswiescim (Auschwitz)

Les Actualités Françaises

Non Utilisés

Janvier 1945

00:03:10

Reportage non diffusé commenté en russe sur la Libération du camp d'Auschwitz par l'Armée russe.

« [...] Le 18 janvier 1945, près de 56 000 détenus quittèrent alors Auschwitz ; 2 200 détenus de plusieurs camps satellites furent directement évacués par convois ferroviaires en partance pour le Reich. Ils furent 8 000 environ à demeurer dans le camp principal ainsi qu'à Birkenau ; dans les annexes, 500 internés ne participèrent pas non plus à l'évacuation. Il s'agissait principalement de malades incapables de voyager. Nombre d'entre eux étaient agonisants et, en tout état de cause, inaptes à supporter la marche (marschunfähig). Ceux qui demeurèrent en arrière s'attendaient à être massacrés par les SS dans les heures qui suivraient. C'est la raison pour laquelle un grand nombre d'entre eux s'ingénierent à rejoindre les colonnes en instance de départ, en dépit de leur état physique déplorable et bien qu'ils étaient incapables de supporter les conditions de la route.

Il y eut également des cas de prisonniers dont l'état physique leur aurait permis de marcher mais qui préférèrent rester dans les baraquements et se cacher à la faveur de la confusion pour attendre la venue des Russes. Apparemment, quelques candidats au départ réalisèrent donc que rester dans le camp était préférable à ce saut dans l'inconnu et leur offrait peut-être une chance de salut. Ceux qui demeurèrent à Auschwitz sans être évacués allaient être effectivement libérés par l'Armée rouge, le samedi 27 janvier 1945. »

Source : Blatman, Daniel, *Les marches de la mort. La dernière étape du génocide nazi été 1944 – printemps 1945*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2009.

Le 27 janvier 1945, dans la matinée, les premiers éclaireurs soviétiques arrivèrent dans la partie est du complexe, dans le sous-camp d'Auschwitz-Monowitz. Dans l'après-midi, furent libérés successivement le camp de Birkenau puis le camp principal d'Auschwitz. Sept mille déportés environ étaient encore en vie à Auschwitz-Birkenau à cette date. Dès leur arrivée, les soldats trouvèrent près de six cents corps de détenus massacrés par les SS au moment de l'évacuation. Les jours suivants, les services de santé de l'armée soviétique ainsi que la Croix-Rouge polonaise devaient prendre en charge les survivants tandis que les autorités soviétiques et polonaises entamaient une enquête sur

les crimes commis dans ce camp. Beaucoup d'indices avaient été éliminés. Les archives avaient été brûlées tandis qu'en novembre 1944, Himmler avait ordonné la destruction des chambres à gaz et des crématoires. Le 20 janvier, les Allemands dynamitèrent le crématoire V, le seul qui fonctionnait encore à cette époque. Comme preuves matérielles du processus qui avait conduit à l'extermination d'environ un million et demi de personnes, la commission soviétique dut inventorier les effets personnels de la population anéantie: un million de vêtements, 43 000 paires de chaussures, sept tonnes de cheveux humains, etc. Les survivants furent amenés à témoigner. En revanche, très peu de photographies du camp furent diffusées et celles qui parvinrent à la presse occidentale n'étaient guère en mesure de rendre compte de ce qui s'était passé.

Comment montrer Auschwitz? Tel fut le problème qu'avaient contourné les journalistes de *l'Humanité* en illustrant l'article consacré au camp par une photographie d'Ohrdruf. Telle fut également la question que se posèrent les cinéastes soviétiques qui arrivèrent au camp en même temps que les troupes libératrices. Les difficultés auxquelles ceux-ci se heurtèrent sont bien connues grâce au témoignage du cinéaste Alexandre Voronzov. Difficultés d'ordre humain et technique : « La misère dans les baraques n'a pu être filmée immédiatement. Les prisonniers ont dû être transférés le plus vite possible, ils étaient quasi morts de froid. [...] Les cameramen n'avaient pas de projecteurs, il leur était donc impossible de filmer à l'intérieur des baraques. »

Quelques jours plus tard, Voronzov demanda à des prisonnières de retourner dans leurs blocks pour montrer les conditions dans lesquelles elles avaient vécu. Les Soviétiques ne se contentèrent cependant pas des images saisies sur le vif au moment de la libération. En effet, elles ne reflétaient en rien la scène joyeuse et épique que les libérateurs avaient pu imaginer : « Derrière les barbelés, il y avait des centaines de prisonniers regardant nos soldats. La peur se lisait dans leurs yeux car ils ne savaient pas que nous étions des libérateurs, ils craignaient toujours la mort que suggéraient des uniformes. Nous avons filmé les visages de ces gens et nous avons l'impression qu'ils regardaient nos soldats comme s'ils s'attendaient à être fusillés. ». Les images non diffusées en France que nous voyons dans ce film datent bien de sa libération.

Aussi, plusieurs semaines ou plusieurs mois après la libération, un film de reconstitution de ces événements, plus valorisant pour l'armée soviétique, fut tourné avec des déportés remis sur pied et des habitants des environs du camp. Peu conforme à la réalité, il ne fut jamais diffusé.

Source : Marie-Anne Matard-Bonucci, « Le difficile témoignage par l'image » in Matard-Bonucci Marie-Anne et Lynch, Edouard (dir.), *La Libération des camps et le Retour des déportés. L'histoire en souffrance*, Bruxelles, Editions Complexe, 1995.

AFE86003072

Eisenhower visite le camp d'Ohrdruf

Les Actualités Françaises

27/04/1945

00:01:15

Les troupes américaines entrent dans Nuremberg qui brûle.

Le général Eisenhower, entouré de journalistes, visite le camp d'Ohrdruf (12 avril 1945)

Ohrdruf est un kommando de Buchenwald, près de la ville de Gotha. Son nom de code : SIII, dissimule un chantier destiné à creuser une usine souterraine dans les montagnes de Thuringe.

Le 2 avril 1945, l'avance alliée se faisant plus pressante, Heinrich Himmler donne l'ordre par téléphone au capitaine SS Olderburhuis de "liquider" le Kommando. Quelques jours plus tard, le 6 avril 1945, le correspondant de guerre américain Meyer Levin et le photographe français Eric Schwab entrent dans le camp : "Nous avons passé le portail et coupé le moteur. Un cercle d'hommes morts gisait là, vêtus des uniformes rayés des esclaves que nous voyions maintenant pour la première fois ; ces cadavres étaient décharnés; à l'arrière de chaque crâne rasé et émacié une balle avait fait un trou. [...] C'était comme si nous avions enfin pénétré au centre du cœur noir, dans l'intérieur grouillant de ce cœur de haine." Les exécutions sommaires, les fosses fraîchement creusées et les brasiers encore fumants témoignent de la manière dont le SS Olderburhuis s'est acquitté de la mission confiée par Himmler. La réaction américaine est très rapide. Le 12 avril, une visite officielle est organisée pour les généraux George Patton, Omar Bradley et Dwight Eisenhower. Patton est pris de malaise. Eisenhower s'obstine à voir le camp dans ses moindres détails et déclare : "Je n'ai jamais, de ma vie, éprouvé un choc aussi profond". La décision est immédiate : face à de telles horreurs toute censure tacite ou officielle doit sauter, le monde entier doit savoir et pour cela la presse doit retransmettre l'information au plus vite. Dès son édition de fin de journée, le quotidien français *Ce Soir* publie d'ailleurs à sa une la réaction du général Patton et l'image d'un charnier.

Source : Clément Chéroux, « *l'épiphanie négative* » production, diffusion et réception des photographies de la libération des camps, in Clément Chéroux (dir.), *Mémoire des camps. Photographies des camps de concentration et d'extermination nazis, 1933-1999*, Paris, Marval, 2001.

AFE86003082

La libération du camp de Belsen par les Britanniques

Les Actualités Françaises

04/05/1945

00:00:51

Le 15 avril 1945, des soldats britanniques libèrent le camp de concentration de Bergen-Belsen. Ce qui se présente à leurs yeux leur parut inconcevable. Voici comment le brigadier britannique Glyn Hughes, officier du service de santé, rendit compte de ses impressions:

«Le camp était dans un état littéralement indescriptible : aucun rapport, aucune photo ne peuvent rendre le spectacle hallucinant qu'offrait le terrain du camp. A l'intérieur des baraques ces visions effrayantes étaient encore plus horribles. En de nombreux points du camp les cadavres étaient amoncelés en tas de différentes hauteurs. Certains de ces amas se trouvaient à l'extérieur des barbelés, d'autres à l'intérieur de la clôture, entre les baraques. Il y avait, éparpillés partout dans le camp, des corps humains en décomposition. Les fossés des canalisations étaient pleins de cadavres et dans les baraques gisaient des morts sans nombre, certains au milieu des vivants, sur un seul et même châlit. Près du four crématoire on voyait les traces de fosses communes comblées à la hâte. Derrière le dernier secteur du camp il y avait un charnier non recouvert, à demi rempli de cadavres ; on venait tout juste de commencer les travaux d'inhumation.

Source : GÖDECKE (Monika), Gedenkstätte Bergen-Belsen, Begleitheft zur Dauerausstellung, Celle, Stiftung niedersächsische Gedenkstätten, 2007, 72 S. (Le mémorial de Bergen-Belsen, guide de l'exposition, Fondation pour les mémoriaux de Basse-Saxe)

nota bene :

A partir de janvier 1945, de nombreux transports de détenus provenant des camps de concentration situés près du front avaient convergé vers Bergen-Belsen

Nombre des détenus du camp :

01/ 02/1945 : 22000 ; 01/03/1945 : 41520 ;01/04./1945 : 43042 ; 15/04/1945 : env. 60000

Décès:

en février 1945: env. 7000 ;en mars: 18168 ; première moitié d'avril: env. 9000

AFE86003155

Le camp de Belsen détruit au lance flamme

Les Actualités Françaises

29/06/1945

00:00:36

L'«enfer de Bergen-Belsen» : C'est ici que, durant les premiers mois de 1945, 35000 hommes, femmes et enfants trouvèrent la mort. Les soldats britanniques qui libérèrent le camp le 15 avril 1945 furent confrontés à une réalité qui les laissa abasourdis. Les documents photographiques réalisés par une équipe de l'armée britannique firent le tour du monde, révélant ce dont des humains sont capables. Plus tard, le cameraman qui à l'époque avait fixé sur la pellicule ces scènes épouvantables n'eut plus jamais le cœur de les revoir. Encore durant les semaines qui suivirent la libération du camp, 13000 personnes environ y moururent affaiblies des privations, maladies, tortures et souffrances endurées pendant leur détention.

Au camp de Bergen-Belsen, il ne reste plus aujourd'hui que les fosses communes pour témoigner des atrocités du passé, des unités britanniques ayant en mai 1945 incendié les baraques en vue de prévenir toute propagation d'épidémies.

AFE86003098

Une commission visite Buchenwald .

En France, reconstruction d'un village

Les Actualités Françaises

18/05/1945

00 :02 :30

Une commission britannique visite le camp de Buchenwald

The Examiner, 21 avril 1945 (journal australien, traduction Fondation Mémoire Déportation)

« 150 membres du parlement ont répondu à l'appel de M. Churchill relayant une invitation du général Eisenhower, ce dernier proposant à une délégation de parlementaires de se rendre en Allemagne et de réunir des preuves de massacres commis par les Allemands. Deux représentants de la chambre des Lords et huit de la chambre des Communes ont été choisis. »

Jeudi, M. Churchill a expliqué, à la chambre des Communes, que le général Eisenhower l'a invité à envoyer à son quartier général, le plus tôt possible, un groupe de représentants [...].

Le général Eisenhower a expliqué que les nouvelles découvertes, surtout à Weimar, dépassaient de loin tout ce qui avait été découvert précédemment.

[...]

En accord avec les États-Unis et la Russie, un avertissement solennel a été préparé pour le gouvernement allemand ou tout autre autorité existant en Allemagne. Il sera publié dans les prochains jours. L'avertissement a été conçu non seulement pour mettre face à leur responsabilités ceux qui ont donné les ordres, qui, pour d'autres motifs, sont déjà considérés comme des criminels de guerre, mais aussi pour mettre face leur responsabilité les exécutants qui ont effectués ce travail abject de leurs propres mains, et enfin pour préciser qu'une défense reposant sur l'exécution d'un ordre reçu d'une autorité supérieure ne sera pas acceptée.

Le texte sera signé par le président Truman, le maréchal Staline et M. Churchill et sera diffusé auprès de la population allemande comme une déclaration des puissances alliées.

M. Churchill a fait cette réponse à un intervenant qui lui demandait si des mesures seraient prises pour veiller à ce que les Alliés conservent le camp de Buchenwald tel qu'il est comme mémorial des crimes allemands :

« Aucun mot », déclare M. Churchill, « ne peut décrire le sentiment d'horreur que le gouvernement britannique et les Alliés ressentent face aux très nombreuses preuves des crimes épouvantables commis. Mais je ne veux pas m'engager pour l'instant dans le sens de mesures précises comme le suggère notre intervenant ».

M. Churchill a expliqué que la délégation des parlementaires serait accompagnée de médecins militaires. [...] De plus les très nombreuses photographies de scènes horribles seront diffusées.

« Je ne crains pas que l'enquête soit ni satisfaisante ni acceptée. Son objet est de connaître la vérité et si celle-ci est découverte pourquoi ne serait-elle pas rendue public ? »

[...]

Les délégués choisis sont les suivants, pour la chambre des Lords (sénat) : Lord Stanhope et Lord Addison, pour la chambre des communes (assemblée nationale) : Colonel E. Wickham, Sir Archibald Southby, et Mme Mavis Tate pour le parti conservateur ; Mr. Ness Edwards et Mr. S. S. Silverman pour le parti travailliste ; M. Graham White pour le parti national-libéral ; M. Henry Morris-Jones et Mr. Tom Driberg, indépendants.

Source : Bibliothèque nationale d'Australie (<http://www.nla.gov.au/>)

AFE86003106

A Dachau, le train de la mort des déportés de Buchenwald

Les Actualités Françaises

25/05/1945

00:00:28

A Dachau, les Américains découvrent un train empli de cadavres provenant de Buchenwald

Lorsqu'ils arrivaient à Dachau, au printemps 1945, la première chose que les photographes [et cameraman] pouvaient observer, stationné à l'entrée du camp, était un train d'une quarantaine de wagons emplis de centaines de cadavres enchevêtrés, gisant dans leurs haillons, leur sang et leurs excréments. François Bertrand, l'un des rares rescapés de ce convoi, raconte qu'ils étaient partis à 5080 de Buchenwald, le 7 avril 1945. Lorsqu'ils arrivèrent à Dachau, dans la nuit du 27 au 28 avril, après 21 jours de transport dans des conditions abominables, ils n'étaient plus que 816 dont près de la moitié devait décéder dans les semaines suivantes. Les soldats [américains] qui libérèrent le camp avaient pris l'habitude d'appeler ça "le train". L'expérience fut tellement traumatisante, que nombre d'entre eux racontent que l'image de ce train les hanta pendant des années après la guerre. Pour tous ceux qui virent Dachau au printemps 1945, ce fut souvent la première impression et certainement la plus marquante.

Source : Clément Chéroux, « Le train », in Clément Chéroux (dir.), *Mémoire des camps. Photographies des camps de concentration et d'extermination nazis, 1933-1999*, Paris, Marval, 2001.

AFE86003107

Au camp de Tekla une baraque de 350 prisonniers incendiée par les SS

Les Actualités Françaises

25/05/1945

00:00:42

Les américains découvrent au camp de Tekla une baraque de de 350 prisonniers incendiée par les SS

Ce que Margaret Bourke-White (reporter de guerre) vit pendant ce printemps 1945 en Allemagne était, selon ses propres dires, "au delà de ce que l'esprit humain pouvait concevoir". Le comble de l'ignominie semble avoir été atteint à Thekla, près de Leipzig. Il y avait là un petit Kommando de 800 prisonniers destinés à assembler les ailes des avions Messerschmitt. Après avoir évacué les prisonniers qui étaient encore capables de marcher, le 16 avril 1945, les SS conçurent une méthode expéditive pour éliminer la centaine d'invalides restant. Ils les enfermèrent dans l'infirmerie et

jetèrent des grenades incendiaires par les fenêtres. Les torches humaines qui réussirent à s'échapper par les fenêtres, ne le firent que pour terminer leur course sur des barbelés. Ceux qui, par miracle, réussirent à les passer étaient attendus par un peloton de jeunesses hitlériennes tirant à vue. Lorsqu'ils arrivèrent au camp déserté, vers le 19 avril 1945, les Américains découvrirent plusieurs dizaines de cadavres calcinés, convulsés, auprès des barbelés.

Source : Clément Chéroux, « Margaret Bourke-White (1904-1971) », in Clément Chéroux (dir.), *Mémoire des camps. Photographies des camps de concentration et d'extermination nazis, 1933-1999*, Paris, Marval, 2001.

AFE00000275

Les camps de la mort

Les Actualités Françaises

Films Documentaires

10/06/1945

00:18:23

Le documentaire "Les camps de la mort" est réalisé par les Actualités Françaises en juin 1945. Long de quelque 20 minutes, il est constitué des séquences tournées par les Alliés occidentaux en avril et mai 1945 dans 8 camps, ceux de Colditz, Langenstein, Ohrdruf, Dachau, Buchenwald, Tekhla (Gardelegen), Bergen Belsen et Mittelgladbach.

Si certaines de ces images sont diffusées dans les Actualités Françaises, après épuration des scènes les plus choquantes, il semble que ce film documentaire n'ait été projeté dans son intégralité qu'en de rares occasions, comme lors de l'exposition sur les crimes hitlériens de Paris à l'été 1945, puis en province jusqu'en 1946. En effet, la vision du document est difficilement soutenable.

Dans une logique de preuve par l'image, les Alliés filment minutieusement tous les éléments susceptibles d'étayer le dossier de l'accusation lors des procès des criminels de guerre nazis. Ainsi, les plans les plus terribles s'y succèdent. Le spectateur voit défiler les images de cadavres gisant le bord des routes, repêchés d'un cours d'eau ou amoncellés en de gigantesques tas. La caméra s'attarde longuement sur les corps mutilés des victimes d'expériences médicales, sur les yeux exorbités des cadavres, ou encore sur les corps décharnés des survivants qui peinent à se maintenir debout. Le commentaire, entrecoupé de longs et pesants silences qui dépassent parfois une minute, dissèque avec minutie les atrocités commises dans les camps.

Le documentaire "Les camps de la mort" tend par ailleurs à construire une image générique des camps de la mort. Les charniers et les fours crématoires sont érigés en symbole de la mort de masse. Attaché à démontrer la volonté exterminatrice des nazis, il n'hésite pas à manipuler des images de crimes. Par exemple, il insère au sein de la séquence consacrée à Buchenwald les images des cadavres carbonisés provenant du massacre de la grange de

Gardelegen située près de Berlin. Un tel traitement rend les images des crimes interchangeables.

Plus encore, ce documentaire présente une vision unifiée du sort réservé aux déportés. Dans l'intégralité du reportage, le mot juif n'est prononcé qu'une seule fois, dans la séquence relative au camp de Buchenwald, un camp où les détenus politiques furent pourtant majoritaires.

Ainsi, dans les images des camps allemands diffusées en France à la Libération, la figure du déporté patriote résistant s'impose comme hégémonique. A l'inverse, le génocide des Juifs est occulté. Ce phénomène est renforcé par le fait que les principaux camps d'extermination, situés sur le territoire de la Pologne ont été découverts par l'Armée Rouge, alors que les Allemands s'étaient préalablement attachés à effacer les traces du génocide.

Source : Julie Le Gac in [Jalons pour l'histoire du temps présent](#) ©INA.

Le retour des déportés

AFE86003068

Retour à Paris de prisonniers et de déportés

« Les survivants »

Les Actualités Françaises

27/04/1945

00:01:52

Le retour de prisonniers et déportés à Paris en avril 1945

Dirigé par Henri Frenay, le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés coordonna le retour des quelque 2 250 000 personnes qui se trouvaient, en 1945, sous la tutelle du Reich. Dès la fin mai 1945, ses services parvinrent à organiser le rapatriement de 40 000 personnes par jour, que ces dernières soient transportées par train ou par avion (les appareils retournant à vide d'Allemagne étant utilisés pour le transport des anciens captifs). Hommes et femmes recevaient une somme d'argent et des vêtements ; ils bénéficiaient également de soins gratuits.

Ce reportage diffusé dans le journal des Actualités Françaises du 27 avril 1945 associe pour la première fois à l'image le retour des prisonniers de guerre à celui des déportés. Suivant la logique du ministère Frenay, le commentaire tend à réunir les "absents" en une même catégorie. Contrairement aux reportages de la radio et de la presse écrite, le commentateur ne nomme pas les déportés du Bourget parmi lesquels se trouvait notamment Marcel Dassault, que l'on voit à l'image. La séquence concernant le meeting de l'Union des femmes françaises, indirectement consacrée aux femmes de Ravensbrück dont Martha Desrumeaux coiffée d'un foulard, (au mur est affiché un portrait de Danielle Casanova), a été préférée à celle du retour des déportées de ce camp, parmi lesquelles Geneviève de Gaulle, la nièce du Général, qui vint les accueillir en gare de l'Est. De même, les actualités de l'année 1945 ne montrèrent pas d'images de l'accueil des déportés à l'hôtel Lutétia, contribuant ainsi à gommer le retour des déportés raciaux sur le sol français.

Dans ce reportage, et dans ceux qui suivirent, se met en place l'image stéréotypée unique du déporté politique, présenté comme un patriote résistant, une figure qui contribue à passer sous silence le sort spécifique des juifs et des Tziganes, exterminés dans les camps. De manière significative, le mot "juif" n'est jamais prononcé par le speaker des "Actualités Françaises" dans les reportages consacrés à la déportation. C'est un sujet très tabou parce que le régime de Vichy a participé à la déportation de juifs de France et que peu d'habitants ont aidé ces derniers à échapper aux rafles.. Dans son dernier reportage, ce journal du 27 avril 1945 proposait les premières images de la libération des camps, en montrant quelques plans de la visite d'Eisenhower à Ohrdruf. Ce reportage fut suivi, en mai 1945, par une série de sujets sur les camps de Bergen-Belsen, Buchenwald, Dachau... Tous ces sujets furent consacrés aux seuls camps d'Allemagne libérés par les Alliés occidentaux ; on ne dit rien de ceux libérés par les Soviétiques.

L'évocation des camps nazis dans la presse filmée française fut donc à la fois brève, partielle et tardive (la libération des camps de Majdanek, du Struthof ou d'Auschwitz-Birkenau était bien antérieure). Mais elle fut également très intense comme l'attestent les témoignages des spectateurs du printemps 1945 qui furent marqués à jamais par ces images de charniers et de déportés squelettiques.

Source :Françoise Berger pour [Jalons pour l'histoire du temps présent](#) ©INA.

Les procès : Lünebourg et Nuremberg

AFE86003296

Procès des bourreaux du camp de Belsen

Les Actualités Françaises

19/10/1945

00:00:43

Procès de Lünebourg

A l'arrivée des troupes anglaises et dès avant même la reddition du camp de concentration de Bergen-Belsen, la plupart des SS avaient pris la fuite. Dans leur grande majorité, ils ne seront pas découverts et ne feront pas l'objet de poursuites, ni alors, ni plus tard.

Les SS restés à Bergen-Belsen furent arrêtés. Obligés tout d'abord d'inhumer les cadavres dans les fosses communes, ils comparurent à partir du 17 septembre 1945 devant un tribunal militaire britannique siégeant à Lünebourg.

Le monde entier prêta une grande attention à ce procès. 33 SS et 11 Kapos figuraient au banc des accusés. Tout d'abord commandant du KZ d'Auschwitz-Birkenau, Josef Kramer avait ensuite été responsable du camp de Bergen-Belsen. De même, Irma Grese et un grand nombre d'autres accusés avaient été mutés à Bergen-Belsen après Auschwitz. C'est pour cette raison que les crimes qu'ils avaient commis à Auschwitz furent aussi jugés aux débats du procès de Bergen-Belsen. Le tribunal prononça les 16 et 17 novembre 1945 les jugements. 11 SS furent condamnés à mort et 11 autres et 8 Kapos à des peines de prison ; 14 autres furent acquittés. Les condamnations à mort furent exécutées le 13 décembre 1945 à Hameln.

Dans les années 1946 et 1948 suivirent d'autres procès, à l'issue desquels plusieurs SS et un Kapo furent condamnés à la peine capitale, d'autres à des peines d'emprisonnement.

Source : GÖDECKE (Monika), Gedenkstätte Bergen-Belsen, Begleitheft zur Dauerausstellung, Celle, Stiftung niedersächsische Gedenkstätten, 2007, 72 S. (Le mémorial de Bergen-Belsen, guide de l'exposition, Fondation pour les mémoriaux de Basse-Saxe)

L'ouverture du procès de Nuremberg

Les Actualités Françaises

30/11/1945

00:02:47

Le procès est ouvert le 18 octobre à Berlin, sous la présidence du général Nikitchenko, juge soviétique, choisi pour l'audience de Berlin mais, en application de l'article 4b du Statut, Lord Justice Lawrence est finalement élu président pour la suite du procès à Nuremberg.

Le général Nikitchenko lit une déclaration dans laquelle il annonce qu'un Acte d'accusation a été remis au Tribunal par le Comité des représentants du Ministère public établissant les charges imputées aux accusés suivants: Hermann Wilhelm Göring (maréchal du Reich, homme politique), Rudolf Hess (adjoint du Führer jusqu'en 1941), Joachim von Ribbentrop (ministre des Affaires étrangères), Wilhelm Keitel (chef du Haut-Commandement des forces armées, ou OKW), Ernst Kaltenbrunner (chef de l'office central de sécurité du Reich RSHA -, remplace Heydrich après l'assassinat de ce dernier par des résistants tchèques), Alfred Rosenberg (théoricien du racisme nazi et ministre des territoires occupés à l'est), Hans Frank (gouverneur général de Pologne), Wilhelm Frick (ancien ministre de l'Intérieur), Julius Streicher (théoricien de l'antisémitisme), Walter Funk (président de la Reichsbank), Hjalmar Schacht (ministre de l'Économie), Gustav Krupp von Bohlen und Halbach (industriel de l'armement), Karl Dönitz (commandant en chef de la marine et chancelier du Reich en 1945), Erich Raeder (commandant en chef de la marine), Baldur Von Schirach (chef de la jeunesse hitlérienne et Gauleiter de Vienne), Fritz Sauckel (commissaire de la main-d'œuvre), Alfred Jodl (chef de l'État-major d'opération de l'OKW), Martin Bormann (adjoint au Führer après Hess), Franz von Papen (ex-chancelier du Reich), Arthur Seyss-Inquart (ministre de l'Autriche et commissaire des Pays-Bas occupés), Albert Speer (ministre de l'Armement et de la Production de guerre), Constantin von Neurath (ancien ministre des Affaires étrangères, protecteur de Bohême-Moravie) et Hans Fritzsche (directeur du service de la radio au ministère de la Propagande), Robert Ley, qui se suicide avant l'ouverture du procès. Cette première étape est également destinée à permettre aux accusés de préparer leur défense, montrant ainsi le souci des juges de respecter les droits de la défense. Aucun des accusés ne plaide coupable : tous se réfugient derrière l'obéissance aux ordres.

Le chef d'accusation n° 1 évoque successivement les trois séries de crimes retenues contre les accusés, la dernière étant celle des crimes contre l'humanité.

Le développement du chef d'accusation n° 4, consacré spécifiquement aux crimes contre l'humanité, évoque les persécutions antisémites et les massacres commis contre les ressortissants Juifs d'Allemagne et des territoires occupés. Il ne fait toutefois pas mention de génocide. Ce mot, curieusement, apparaît dans le chef d'accusation n° 3, traitant des crimes de guerre, où l'on peut lire au paragraphe A «Meurtres et mauvais traitements des civils originaires ou habitants des territoires occupés et en haute mer » :

«Ils se livrèrent au génocide délibéré et systématique, c'est-à-dire à l'extermination de groupe raciaux et nationaux parmi la population civile de certains territoires occupés, afin de détruire des races ou classes déterminées de population et de groupes nationaux, raciaux ou religieux, particulièrement les juifs, les Polonais, les Tziganes. »

On constate donc que le concept de génocide n'est pas, à cette période, dissocié des actes de guerre proprement dits. Toutefois il est précisé dans le chef d'accusation n° 4, traitant des crimes contre l'humanité, au paragraphe « Qualification de l'infraction » :

« Le Ministère Public se basera sur les faits exposés au chef d'accusation n° 3 qui constituent également des crimes contre l'humanité. » Cette disposition renforce le sentiment de prudence, voire d'hésitation des concepteurs du statut et la difficulté pour eux de distinguer ou de caractériser les différents types de crimes.

Il s'agit d'un problème à la fois nouveau et complexe, que de nombreux juristes s'emploient à clarifier depuis Nuremberg, qui n'a été, en définitive, que le maillon essentiel d'un mûrissement du droit. Initialement compris dans les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, le génocide constitue aujourd'hui un crime autonome relevant du droit international.

AFE85001694

Le verdict du plus grand procès de l'histoire

Les Actualités Françaises

10/10/1946

00:02:10

Le procès de Nuremberg se proposait trois objectifs : dénazifier l'Allemagne, réhabiliter la justice bafouée par le IIIe Reich, montrer que la suppression de toute morale et du respect de l'homme constitue un retour à la barbarie.

Au terme de près d'un an de procédure, le verdict rendu le 1er octobre 1946 condamne :

- à mort par pendaison : Göring (qui se suicide dans sa cellule), Ribbentrop, Kaltenbrunner, Rosenberg, Frank, Frick, Streicher, Sauckel, Jodl, Seyss-Inquart, Keitel, Bormann.
 - à la prison à vie : Hess, Funk (libéré en 1957, mort en 1960), Raeder (libéré en 1955, mort en 1960),
 - à vingt ans de prison : von Schirach et Speer, tous deux libérés en 1966,
 - à quinze ans de prison : von Neurath (libéré en 1954, mort en 1956),
 - à dix ans de prison : Dönitz (libéré en 1956).
- Sont acquittés : Schacht (mort en 1970), von Papen (mort en 1969), Fritzsche (mort en 1955).

En complément des vingt-quatre membres du Parti national-socialiste ou dirigeants du 111° Reich, huit organisations sont poursuivies devant le tribunal de Nuremberg. Quatre d'entre elles sont condamnées: le NSDAP (parti national-socialiste allemand des travailleurs), la Gestapo, la SS et le SD (service de sécurité SS rattaché au RSHA).

Source : Mémoire Vivante n°43, numéro spécial concours national de la Résistance et de la Déportation 2004-2005, *1945 : Libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire ; crime contre l'humanité et génocide*, Paris, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, octobre 2004.

AFE85001328

La déposition de Madame Vaillant Couturier au procès de Nuremberg

Les Actualités Françaises

15/02/1946

00:03:42

Née à Paris le 3 novembre 1912, elle est la fille de Cosette de Brunhoff et de Lucien Vogel, communiste et directeur de Vu.

Après ses études, elle vit à Berlin. Reporter-photographe, elle participe au reportage paru dans Vu sur les premiers camps de concentration nazis. De retour à Paris, elle milite dans l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, dont elle épouse le secrétaire général, Paul Vaillant-Couturier, rédacteur en chef de l'Humanité.

En février 1934, elle intègre les Jeunesses communistes. En 1937, elle devient veuve après le décès Paul Vaillant-Couturier, dont elle conserve le nom. En 1938, elle devient une des dirigeantes des Jeunes Filles de France, organisation liée au PCF.

En 1939, elle vit avec Roger Ginsburger, dit Pierre Villon, architecte et dirigeant communiste, qui devient un des principaux chefs de la Résistance communiste durant l'Occupation. Entrée immédiatement en résistance, elle est arrêtée en février 1942. Le 24 janvier 1943, avec 230 autres Françaises, elle est déportée à Auschwitz. Elle assiste à l'extermination des juifs en cours à Birkenau. Transférée à Ravensbrück, elle parvient à survivre jusqu'à la libération. Elle reste sur place jusqu'au rapatriement des dernières Françaises.

A son retour, elle reprend ses activités politiques et s'investit dans la défense des anciens déportés et résistants, notamment au sein de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP).

Le 28 janvier 1946, elle témoigne au procès des grands criminels de guerre à Nuremberg. Elle décrit le camp d'Auschwitz, l'extermination des Juifs dans les chambres à gaz, les expériences pseudo-médicales (elle était employée dans le Revier du camp).

Elle est secrétaire de la Fédération démocratique internationale des femmes de 1945 à 1954. Député de 1945 à 1958 et de 1962 à 1973, de la Seine puis du Val-de-Marne, elle représente la circonscription Arcueil-Villejuif, dont son premier mari avait été l'élu. En 1964, elle défend à l'Assemblée nationale le renforcement de la loi sur « l'imprescriptibilité du génocide et des crimes contre l'humanité ».

En 1990, elle devient la première présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) dont elle a fortement soutenue la création.

Elle meurt le 11 décembre 1996. A l'annonce de son décès, Geneviève de Gaulle-Anthonioz déclare : « Je pleure une sœur ».

Source : CD Rom « 1945 Libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire, crime contre l'humanité et génocide », Paris, 2004, Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Rushes non diffusés

AFE02015474

Procès de Nuremberg, déposition de Madame Paul Vaillant Couturier

Les Actualités Françaises

Non Utilisés

28/01/1946

00:04:02

AFE02015477

Suite de la déposition de Madame de Madame Paul Vaillant Couturier

Les Actualités Françaises

Non Utilisés

28/01/1946

00 :03 :42